



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Première journée régionale  
des protocoles de coopération**

**27 novembre 2025**

**Hôtel Mercure - Angoulême**

**Direction de l'Offre de Soins**

**Direction déléguée aux professionnels de santé et à la prospective**

**Pôle Ressources humaines en santé**



# **Atelier : Retour d'expérience sur la mise en oeuvre d'un protocole de coopération local sur la prise en charge de la rhinite allergique de la CPTS Ouest Gironde**

# Mise en oeuvre d'un protocole de coopération local sur la prise en charge de la rhinite allergique de la CPTS Ouest Gironde

## Intervenant

- **Dr Christine CAUCHETIER** – Pharmacienne, Communauté professionnelle territoriale de santé Ouest Gironde

# Mise en oeuvre d'un protocole de coopération local sur la prise en charge de la rhinite allergique de la CPTS Ouest Gironde

## Identification du besoin

- **La rhinite allergique et la rhino conjonctivite allergiques sont des pathologies pour lesquelles les patients demandent régulièrement conseil auprès de leur pharmacien, d'autant plus lors de la saison pollinique**

## Le protocole de coopération mis en place répond à un double besoin

- **Permettre aux patients d'être pris en charge directement à l'officine dans un cadre sécurisé, sans recours systématique au médecin, avec réorientation si nécessaire.**
- **Fluidifier et améliorer l'accès aux soins dans le territoire tout en libérant du temps médical**

# Mise en oeuvre d'un protocole de coopération local sur la prise en charge de la rhinite allergique de la CPTS Ouest Gironde

## Présentation du protocole

Délégants : Médecins généralistes

Délégués : Pharmaciens d'officine

Actes délégués : Prise en charge à l'officine d'une rhinite ou d'une rhino-conjonctivite allergique avec prescription et dispensation des traitements adaptés selon les recommandations de l'arbre d'orientation validé par le Conseil National Professionnel Pharmacie

# Mise en oeuvre d'un protocole de coopération local sur la prise en charge de la rhinite allergique de la CPTS Ouest Gironde

## Les étapes de mise en œuvre

- Partenariat avec l'USPO pour le financement
- Rédaction du protocole
- Elaboration de l'arbre d'orientation et validation par le CNP
- Réalisation du support de formation et des outils nécessaires à la mise en place et au suivi du protocole (consentement patient, ordonnance, fiche conseils et indicateurs)
- Inclusion des délégants et délégués
- Formation des pharmaciens par un duo (pharmacien /médecin généraliste)

## Freins / leviers

- Freins :
    - inclusion des professionnels de santé et mise en place par les équipes
    - temps passé au comptoir
  - Leviers :
    - rôle facilitateur de la CPTS
- Expérience précédente positive lors de la mise en œuvre en 2024 des protocoles nationaux angine et cystite
- Réponse à un besoin des patients

# Mise en oeuvre d'un protocole de coopération local sur la prise en charge de la rhinite allergique de la CPTS Ouest Gironde

- **Bilan sur la période avril-septembre 2025**
- 7 pharmacies et 4 médecins inclus dans le dispositif
- 115 actes dispensés conformes aux recommandations du protocole.
- Moins de 2 produits dispensés en moyenne pour chacun des actes.
- Aucune réorientation vers le médecin délégué ou traitant n'a été nécessaire.
- Aucun incident notable ni effet indésirable n'a été remonté.
- Les pharmaciens ont tous été satisfaits par ce protocole qu'ils ont trouvé facile à mettre en place.
- Pour tous, le protocole a participé à l'amélioration de l'accès aux soins des patients qui ont apprécié ce service.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Première journée régionale  
Des protocoles de coopération**

**27 novembre 2025**

**Hôtel Mercure - Angoulême**

**Direction de l'Offre de Soins**

**Direction déléguée aux professionnels de santé et à la prospective**

**Pôle Ressources humaines en santé**

**Département métiers du sein et corps de direction / ars-na-rh-metiers-  
soin@ars.sante.fr**

